

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT****23 (CREUSE)  
Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	07
Représentés	02
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

**DELIBERATION N° DE\_070423\_4****DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**Séance du **07 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **sept avril à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Étaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, Mme Evelyne GIPOULON,  
**Pouvoirs** : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON ; M. Frédéric DUPEIX a donné pouvoir à M. Alexandre BOURDERY

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2023

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

**Approbation du compte administratif du budget atelier 2022**

Le conseil municipal, sous la Présidence d'Alain GRASS, délibérant sur le compte administratif du **budget atelier de l'exercice 2022**, dressé par Alain BUJADOUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		16 662.22		10 560.97
Opérations de l'exercice	0.00	5 687.48	0.00	0.00
Totaux	<b>0.00</b>	<b>22 349.70</b>	<b>0.00</b>	<b>10 560.97</b>
Résultats de clôture		<b>22 349.70</b>		<b>10 560.97</b>
Restes à réaliser				
Totaux cumulés			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Résultats définitifs		<b>22 349.70</b>		<b>10 560.97</b>

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le Maire,

Alain BUJADOUX

Le secrétaire

Jean-Marie BERTRAND

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits, pour copie conforme.  
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans les deux mois à compter de sa publication.